

LA CATHÉDRALE DE RIMOUSKI...UNE NOUVELLE VOCATION : SOCIÉTALE, CULTURELLE, RÉCRÉATIVE ET TOURISTIQUE

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR

MICHEL FRANCOEUR
174 ST-LAURENT OUEST
RIMOUSKI
ET
MARTINE DUBÉ
156 RUE FERNAND-SÉGUIN
RIMOUSKI

LE 3 JUIN 2017

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	1
Préambule.....	2
Les considérants.....	2
Recommandation.....	4
La Cathédrale une nouvelle vocation sociétale.....	4
La Cathédrale une nouvelle vocation culturelle.....	5
La Cathédrale une nouvelle vocation récréative.....	5
La Cathédrale une nouvelle vocation touristique.....	6
Le financement.....	7
Les conditions gagnantes.....	8
La conclusion.....	9
La bibliographie / Webographie.....	10

PRÉAMBULE

Le dépôt d'un mémoire dans le cadre du processus de consultation sur l'avenir de la Cathédrale de Rimouski constitue une occasion unique pour proposer différentes pistes de solutions en lien avec des projets potentiels qui assurent l'avenir de ce monument phare situé au cœur de la trame urbaine rimouskoise. Une société vivante et dynamique est une société qui évolue et qui bouge avec les personnes qui la constituent. Elle sera d'autant plus forte qu'elle saura faire preuve d'audace et d'originalité dans ses solutions et ses actions.

Force est de constater que le « dossier de la Cathédrale » est un dossier sensible qui a fait couler beaucoup d'encre, particulièrement au cours des dernières années. À preuve, la revue de presse imposante publiée dans les médias électroniques et écrits, sans oublier les lettres d'opinions sur le sujet. Il va sans dire que la Cathédrale suscite beaucoup d'intérêt auprès des citoyens rimouskois, de la population régionale et même à l'extérieur de nos murs. Bien qu'il soit difficile d'obtenir un consensus nous croyons fermement qu'il est important de se positionner d'où l'idée de présenter ce mémoire à titre de citoyens intéressés.

LES CONSIDÉRANTS

- Considérant que la transformation de la pratique religieuse est une tendance lourde
- Considérant que la clientèle utilisant le mode traditionnel de la pratique religieuse est vieillissante et en décroissance
- Considérant que le nombre d'églises restantes à Rimouski suffit à accueillir les pratiquants actifs
- Considérant que les principales sources de revenus de la Fabrique (participations aux célébrations religieuses, quêtes, capitulations, dons de mécènes) sont en régression

- Considérant l'urgence d'agir (le processus de détérioration du bâtiment est irréversible), la Cathédrale étant fermée depuis presque 2 ans les travaux d'entretien sont au strict minimum et uniquement défensifs
- Considérant l'ampleur et le coût des travaux de réfection à réaliser
- Considérant les frais fixes et récurrents inhérents au maintien de ce bâtiment (entretien, chauffage, électricité)
- Considérant que le Ministère de la Culture du Québec n'a pas acquiescé à la demande de « classement – Immeuble ou site patrimonial » par la Société rimouskoise du patrimoine
- Considérant que, présentement, à la Ville de Rimouski il y a un comité qui travaille à la mise en valeur et à la revitalisation du centre-ville de Rimouski (Extrait du plan d'action 2017 de la Ville de Rimouski Axe 2 : *UN TERRITOIRE À AMÉNAGER ET À DÉVELOPPER DE FAÇON DURABLE ET INTÉGRÉE* « *Amorcer la réflexion et élaborer le plan préliminaire de travail devant mener à la revitalisation du centre-ville afin d'en faire un espace d'exception.* »)
- Considérant que la Ville de Rimouski a mis en place un comité qui a pour mandat d'examiner la problématique du stationnement au centre-ville. (Extrait du plan d'action 2017 de la Ville de Rimouski Axe 2 : *UN TERRITOIRE À AMÉNAGER ET À DÉVELOPPER DE FAÇON DURABLE ET INTÉGRÉE* « *Former un comité pour analyser la situation du stationnement dans les limites du centre-ville en considérant, entre autres, le projet de développement de la Grande Place* »)
- Considérant que la Cathédrale, de par sa structure (édifice de pierres) sa situation géographique (repère visuel) et son contexte historique est un pilier du centre-ville de Rimouski
- Considérant que la démolition de la Cathédrale pour laisser place à un projet immobilier n'est pas une option socialement désirable (bien individuel vs bien commun)
- Considérant que le statu quo est peu envisageable

NOTRE RECOMMANDATION

La Cathédrale...Une nouvelle vocation sociétale

Dans la foulée des travaux entrepris par les comités de la Ville de Rimouski qui ont pour objectifs, pour l'un, la mise en valeur et la revitalisation du centre-ville, où plusieurs options sont envisagées (incluant l'implantation d'une place publique attractive) et pour l'autre, tout l'aspect des stationnements au centre-ville; il est important de rappeler tout le potentiel qu'offre la Cathédrale et son emplacement :

- ★ La vue imprenable sur le fleuve.
- ★ La promenade de la Mer et ses belvédères.
- ★ L'environnement dans lequel elle est située: Le Musée régional, la Salle DESJARDINS-TELUS, le presbytère; tous des édifices qui présentent un cachet singulier.
- ★ La situation géographique (intersection avenue de la Cathédrale – rue Saint-Germain - Boulevard René-Lepage)

Quelle vocation doit-on donner à la Cathédrale ? Là est la question. Pour notre part, nous recommandons un usage laïc du bâtiment. Intégré à une place publique urbaine, l'édifice aura une vocation sociétale, culturelle, récréative et touristique.

Pour ce faire, à l'instar du Site historique de la Visitation (église Notre-Dame-de-Foy à Québec et de la Cathédrale Saint-Michel de Coventry aux Royaume-Unis, (il suffit de googliser pour bien d'autres exemples) nous retirons la toiture et conservons les murs extérieurs en pierres, le clocher principal et la sacristie, en rendant l'infrastructure très sécuritaire. La coquille résultante s'ouvre sur une vaste esplanade (ancien parvis), étendue et incorporée dans la transformation de la rue Saint-Germain en rue piétonne (la circulation automobile est déviée vers le boulevard René-Lepage, entre la rue des Marins et l'avenue de la Cathédrale). Rue piétonne qui est l'axe de circulation dans l'espace public urbain de Rimouski. (Ceci est une ébauche de projet, nous sommes convaincus que les étudiants en technologie l'architecture et leurs enseignants pourraient s'en donner à cœur joie dans ce type de défi).

La Cathédrale...Une nouvelle vocation culturelle

Dans cet édifice dorénavant à aire ouverte, nous aménageons une scène où des artistes se produisent. Pensons entre autres à des événements comme les 5 à 7 de l'Angélus, le Festi-Jazz, l'Orchestre symphonique de l'Estuaire, le Conservatoire de musique, une partie de la programmation des Grandes FÊTES TELUS et les chorales de Rimouski, qui pourraient présenter des spectacles en plein air à l'abri du vent. Les bancs actuels de l'église sont retirés pour faire place à un amphithéâtre avec des chaises amovibles qui s'adapte au gré des événements. Pour ce qui est du presbytère, il partage sa vocation en 2 axes :

- ★ Artistique, par la relocalisation de la galerie d'art Léonard- Parent ce qui permet à des artistes locaux d'exposer leurs œuvres
- ★ Historique, par la mise en place d'un Centre d'interprétation historique de Rimouski

La Cathédrale...Une nouvelle vocation récréative

Printemps – été – automne

L'espace (bâtiment et esplanade) sert à la présentation d'exposition telle que les voitures anciennes du club Le Fiacre, des soirées de type « Food truck » sur le parvis transformé, des représentations de toutes sortes telles que : troupes de cirque en plein air, troupes de danse, des événements du type symposium de peinture avec « peintres à l'œuvre ». etc.

Hiver

Une patinoire est aménagée à l'intérieur de la bâtisse pour le patinage libre comme il en existe à la place d'Youville à Québec, au marché Bonsecours à Montréal, le canal Rideau d'Ottawa et au Rockefeller Center à New-York (googliser pour en connaître bien d'autres). Agrémentée de jeux de lumières, de musique pour créer une ambiance extraordinaire et faire vivre aux utilisateurs une expérience en plein air exceptionnelle, encore là à l'abri du vent! Une partie du bâtiment est aménagé en salles pour réunions, et congrès; une autre partie de l'espace (ex. la sacristie) sert à l'aménagement de salles pour les patineurs, de loges pour les artistes et d'un bloc sanitaire pour les gens qui fréquentent « La Place de la Cathédrale Saint-Germain »

Ce lieu peut également permettre la présentation d'un marché de Noël. (Populaire partout dans le monde)

La Cathédrale...Une nouvelle vocation touristique

Nous estimons que la région de Rimouski possède plusieurs attractions touristiques. Par ailleurs, lorsque nous examinons de plus près, on peut dire, sans se tromper, qu'il y a présentement quatre pôles majeurs d'attraction touristique : le Site historique maritime de la Pointe-au-Père, le Parc du Bic, le Canyon des Portes de l'Enfer et l'Île Saint-Barnabé. Force est de constater qu'il y a une opportunité d'offre touristique au centre-ville, en effet, il y a peu d'attrait pour garder les touristes au centre-ville. Il existe une tendance en tourisme qui consiste à amener les visiteurs dans les lieux fréquentés par les « locaux ». Faut-il encore qu'il y ait quelque chose à offrir. Pour ce faire, il faut développer des espaces verts, publics conviviaux, aménagés avec art, avec des rues piétonnières, des arbres, des terrasses, des bancs publics, des tables pour les pique-niqueurs et les joueurs d'échec, des fontaines, des monuments significatifs, espaces pour vélos, etc. Il faut trouver le moyen de retenir les personnes qui utilisent la Promenade (passerelles intégrées dans le paysage urbain). Ils doivent faire davantage que de se promener, on doit faire en sorte qu'ils arrêtent au centre-ville pour consommer (glace, terrasse, restaurant, etc.) Bref, nous croyons qu'il faut créer, ici à Rimouski, une place publique attractive pour les citoyens et les touristes. Un lieu intégré qui nous fait sentir, sans l'ombre d'un doute, « AU CENTRE-VILLE DE RIMOUSKI ». Un espace dynamique et animé comme l'on voit dans plusieurs villes européennes et canadiennes. Citons quelques exemples : Le Vieux Montréal, Le Vieux Québec, même à Summerside à l'Île-du-Prince-Édouard où l'on a réussi à créer ce type d'espace.

L'édifice de la Cathédrale demeure un incontournable. Sa situation géographique, son imposante stature, son cachet patrimonial, en font un point névralgique de la trame urbaine. Bref, c'est l'image de marque de Rimouski! Mais comment amener les touristes à visiter ce monument historique? Nous croyons qu'il est possible d'attirer les visiteurs en installant le long des murs intérieurs et extérieurs du bâtiment une exposition permanente (des sculptures par exemple) qui relate l'histoire de Rimouski par les

personnages et les événements passés ou récents qui l'ont façonnée. On n'a qu'à penser au Sieur René-Lepage, l'ermite Toussaint-Cartier, l'homme d'affaires Jules-A. Brillant, Sœur Élisabeth Turgeon, le feu de 1950, pour ne nommer que ceux-là. Et plus récemment pensons à Pierre Harvey, Sydney Crosby, entre autres. Comme à Baie-Saint-Paul, les touristes pourraient aussi visiter le presbytère qui abriterait la galerie d'art Léonard-Parent et le Musée régional qui constitueraient des attraits touristiques complémentaires au centre-ville. Imaginez, les restaurants attrayants et les boutiques spécialisées à proximité qui pourraient profiter de cette manne touristique, un vrai « plus » pour l'économie locale.

LE FINANCEMENT

EN PREMIER LIEU

La Fabrique doit léguer les édifices de la Cathédrale et du presbytère adjacent pour une somme symbolique (1\$) à la Ville de Rimouski. Les droits sur le stationnement de l'actuelle Place des Anciens combattants doivent également être cédés. En contrepartie, dans le cadre de son projet de revitalisation du centre-ville, la Ville doit s'engager à mettre en valeur les bâtiments précités. En ce qui a trait au financement pour les travaux de réfection et d'aménagement des infrastructures, plusieurs sources peuvent être explorées : la Municipalité, les gouvernements : fédéral et provincial et les entreprises. À titre d'exemple, dans le cadre des fêtes de 375^e de la Ville de Montréal, le montage financier est le suivant: la ville (42%), le fédéral (5%), le provincial (31%) et les entreprises (22%). De plus, nous avons fait une vérification auprès de Développement économique Canada et ce projet pourrait être accueilli favorablement.

Actuellement il y a une fenêtre d'opportunité, la Ville de Rimouski a prévu dans son budget 3 M\$ pour la revitalisation de son centre-ville.

EN DEUXIÈME LIEU

Opérations :

1^{ère} option

Opération des lieux par la Ville de Rimouski avec le même mode d'opération que tous ses autres immeubles sous gestion (ex. Le Colisée Financière Sun Life, les différents centres communautaires de la Ville de Rimouski)

2^{ième} option

La ville de Rimouski loue, au tarif du marché, l'espace à un organisme sans but lucratif (OBNL) qui opère les lieux. Cet OBNL tire ses revenus comme suit :

- ★ Revenus de location des lieux
- ★ Droits d'accès selon le mode utilisateur-payeur
- ★ Subventions gouvernementales admissibles pour ce type d'organisme

L'implication de la communauté des gens d'affaire de Rimouski

La contribution de la communauté des gens d'affaire est indispensable pour s'assurer de la pérennité de cet espace. L'engagement sous toutes les formes est nécessaire, en autre exemples, le Colisée Financière Sun life, la Salle DESJARDINS-TELUS; pourquoi pas l'esplanade XYZ (ex. L'esplanade Financière Sun Life du Stade olympique de Montréal)

CONDITIONS GAGNANTES

Pour arriver à réaliser ce projet il faut une volonté, une ouverture et une réelle implication des parties prenantes.

La revitalisation du centre-ville, la disponibilité des stationnements et le projet de transformation de la Cathédrale sont des projets indissociables et synergiques. Il faut les voir comme des parties d'un projet intégrateur.

Se concerter. La concertation est l'élément-clé : concertation et mobilisation des acteurs impliqués (Fabrique St-Germain, Ville de Rimouski (conseillers municipaux, comité de

revitalisation du centre-ville), Diocèse de Rimouski, citoyens du grand Rimouski, communauté des gens d'affaire, les médias). Collectivement, nous devons :

- ★ Regarder vers l'avenir
- ★ Arrêter de faire la chasse aux sorcières
- ★ Cesser de tuer le messager
- ★ Cesser de torpiller les idées
- ★ Proposer des solutions
- ★ S'engager dans le projet
- ★ Voir le côté positif
- ★ Critiquer positivement au lieu de jeter le bébé avec l'eau du bain à chaque fois qu'un défi se présente
- ★ S'impliquer de façon non-partisane
- ★ Se mettre au service du projet, le voir comme un projet-intégrateur dans un processus de transformation pour la mise en valeur de la Ville de Rimouski.

CONCLUSION

Ce mémoire est le fruit d'une réflexion-citoyenne concernant l'avenir de la Cathédrale qui s'inscrit dans une démarche constructive visant la création d'une place publique attractive pour les citoyens et les touristes au centre-ville rimouskois. Nous demeurons à votre disposition pour tout besoin de compléments d'informations sur notre projet.

En terminant, nous adressons également nos sincères remerciements à M. Kurt Vignola, commissaire mandaté par l'Archevêché de Rimouski qui nous a permis de présenter ce mémoire et de participer à l'audience publique dans le cadre de la consultation sur l'avenir de la Cathédrale de Rimouski. L'opportunité de s'exprimer fut très appréciée.

« *Tout est permis à celui qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais* » Xavier Dolan

BIBLIOGRAPHIE / WEBOGRAPHIE

Conseil du Patrimoine religieux du Québec « Des églises réinventées »
<http://www.patrimoine-religieux.qc.ca/fr/publications/eglises-reinventees>

Diocèse de Rimouski, Consultation sur l'avenir de la Cathédrale de Rimouski
« Classement de la cathédrale »

<http://www.dioceserimouski.com/consultation/index.html>

L'express Tendance « Top 12 des plus belles patinoires au monde »

http://www.lexpress.fr/diaporama/diapo-photo/tendances/voyage/plus-belle-patinoire-au-monde-notre-selection_1632434.html

Quoi faire à Québec « Parc de la Visitation »

<https://www.quoifairequebec.com/lieu/parc-de-la-visitation>

Registraire des entreprises du Québec, « Les différentes formes juridiques d'entreprises »

<http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/demarrer/differentes-formes-juridiques>

Ville de Rimouski « Plan d'action 2017 » et Plan triennal des immobilisations 2017-2019

<http://www.ville.rimouski.qc.ca/fr/citoyens/nav/conseil/plansaction.html?iddoc=166305&page=details.jsp>

<http://www.ville.rimouski.qc.ca/fr/citoyens/nav/publications.html?iddoc=373852>

Wikipédia « Cathédrale Saint-Michel de Coventry »

https://fr.wikipedia.org/wiki/Cath%C3%A9drale_Saint-Michel_de_Coventry